

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Document à conserver

### INSCRIPTION Rentrée 2024

Le dossier d'inscription sera remis aux familles début juin par l'école primaire pour les élèves du secteur, remis sur demande pour les autres.

Le dossier d'inscription **complet** devra être remis dans les délais **sous enveloppe avec la mention : collège les Livaudières – SECRETARIAT- INSCRIPTION – classe demandée NOM prénom de l'élève- 23 rue Joseph Chapron BP 581 22605 LOUDEAC**

- soit à l'école primaire publique **si cela vous a été demandé par l'école**
- soit par courrier ou dans la **boîte aux lettres à l'entrée du collège**
- soit directement au collège : **réunion d'information des parents de 6<sup>ème</sup> le jeudi 13 juin à 18h ou mercredi 19 juin de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h00.**

#### . OPTIONS :

**Langues :** 6<sup>ème</sup> : possibilité anglais et allemand / à partir de la 5<sup>e</sup> : anglais + espagnol ou allemand / latin possible à partir de la 5<sup>e</sup>.  
**sections sportives :** option facultative de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> : cyclisme ou hand ou foot ou natation: recrutement sur sélection ou dossier en mai/juin auprès des clubs sportifs de Loudéac, réponse en juillet. Attention : on ne peut démarrer la section sportive qu'en 6<sup>ème</sup> ou en 4<sup>ème</sup>, pour toute la scolarité (charte de la section sportive). L'élève doit prendre une licence sportive. En 6<sup>ème</sup>, l'élève ne peut pas cumuler allemand et section sportive

. **LISTES DE FOURNITURES** : Elle est transmise avec le dossier d'inscription et sera consultable sur le site du collège.

L'Amicale laïque propose des **packs fournitures**

Attention : **date de retour des commandes au collège ou à l'école (25 juin dernier délai) : aucune commande ne sera acceptée au-delà de cette date. (retour à l'école uniquement pour les écoles Centre, Prévert et Verne de Loudéac)**

**Date de remise des packs de fournitures : jeudi 29 août de 9h30 à 12h30 et de 16h30 à 19h30 au collège.**

Les commandes de fournitures (coupon et règlement : **possibilité de commande et paiement en ligne**) doivent être mises dans une enveloppe à part avec la mention « FOURNITURES » nom prénom de l'élève et classe demandée

. **TRANSPORTS SCOLAIRES** : Ils **ne dépendent pas du collège, vous ne devez donc pas nous déposer de dossier.**

Inscription ou ré-inscription en à partir de début juin directement par internet auprès du :

Conseil Régional. Direction des transports. Antenne de Saint Briec. 1 bis place du général de Gaulle. CS 50527. 22005 SAINT BRIEUC cedex.

Centre d'appel BreizhGo : 02 99 300 300 .mail : [antennedesaintbriec.transport@bretagne.bzh](mailto:antennedesaintbriec.transport@bretagne.bzh)

Site internet : <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/cotes-d-armor>

Il est conseillé de consulter les horaires et points d'arrêts des cars réactualisés fin août sur le site des transports.

. **TARIFS CANTINE** : à titre indicatif pour l'année scolaire 2023-2024 le montant annuel est d'environ 542.50 € pour demi-pension 5 jours, 476 € pour demi-pension 4 jours (= **élèves ne déjeunant pas le mercredi**). Aucun changement de régime n'est possible en cours de trimestre. Pour le règlement des factures **privilégiez le prélèvement automatique** qui s'effectue le 6 de chaque mois (54 €/mois pour DP5, 47 €/DP4, le dernier prélèvement de chaque trimestre est réajusté suivant le montant de la facture).

. **DOSSIERS DE BOURSES** : Demande de bourses à faire uniquement à partir de la rentrée de septembre. **Privilégiez la demande en ligne**, qui sera traitée en priorité. **Pour faire une demande, il sera obligatoire d'avoir effectué sa déclaration d'impôt sur les revenus perçus en 2023** et donc d'avoir obtenu son avis d'imposition au cours de l'été 2024. Si aucune demande n'est faite ou si le dossier est incomplet à la date de clôture de campagne de bourse, celle-ci ne pourra être attribuée pour toute l'année scolaire.

. **DEMANDE D'AIDE DE FONDS SOCIAL** : aide ponctuelle possible du collège allouée suivant la situation financière de chaque famille. Le dossier est à demander auprès du service gestion.

. **ASSOCIATION SPORTIVE** : Inscription aux activités sportives de l'U.N.S.S à la **rentrée auprès des professeurs d'E.P.S.** : compléter le coupon remis à la rentrée, joindre certificat médical et chèque de cotisation à l'ordre de Association Sportive.

. **BULLETINS SCOLAIRES** : diffusés à la fin du trimestre aux familles par toutatice et par mail : le bulletin imprimable n'est pas accessible par le compte de l'élève, chaque parent doit activer son propre compte toutatice (code remis à la rentrée pour les **nouveaux** élèves et parents : adresse mail obligatoire des parents pour obtenir le code parent - Pour ne pas perdre l'accès au service et le code, consulter régulièrement les informations publiées sur le compte).

#### . **RENTREE DES ELEVES :**

- 6<sup>ème</sup>, (collège, ULIS et SEGPA) : **lundi 2 septembre 2024 à 8h** (pas de cours pour les 5, 4, 3<sup>èmes</sup>)
  - 5 - 4 - 3<sup>ème</sup> (collège, ULIS et SEGPA) : **mardi 3 septembre 2024 à 8h** (les 6<sup>èmes</sup> ont cours au collège)
- Accueil des élèves par les professeurs principaux : remise des emplois du temps, carnets de liaison, manuels scolaires

#### . **HORAIRES DES COURS :**

LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	8h00 - 12h05	13h30 - 16h30	départ des cars : 16h30 – 17h30
MERCREDI				8h00 - 11h55		départ des cars : 12h30 – 13h30

Les élèves scolarisés en ULIS débutent les cours à 9h (8h si inclusion dans une classe dont l'emploi du temps commence à 8h)

- > **Pensez à consulter le site du collège : [www.collegedeslivaudières-loudeac.ac-rennes.fr](http://www.collegedeslivaudières-loudeac.ac-rennes.fr) et / ou toutatice pronote**
- > Pour toute demande particulière, **adresser un mail à l'adresse du collège : [ce.0221509w@ac-rennes.fr](mailto:ce.0221509w@ac-rennes.fr) en précisant bien le nom, prénom et classe de l'élève concerné.**